Villes en développement
Association de professionnels

Villes durables une approche opérationnelle pour les villes du Sud

Vendredi 14 Septembre 2012

CNAM
(CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS)

Amphithéâtre Jean Prouvé
292, rue Saint-Martin - Paris 75003

Présentation des Interventions de la Journée
Association de professionnels Villes en Développement

9h10 - EXPOSE INTRODUCTIF, PAR YOUSSEF DIAB

Y.Diab

Eléments de contexte

Dans les politiques de coopération décentralisée et de soutien apportées par les bailleurs de fond internationaux, deux approches sont souvent opposées. D'un côté le développement économique local et de l'autre la participation au financement des infrastructures lourdes. Les principes de base du développement urbain durable consistent à trouver un compromis raisonnable entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques avec une en gouvernance locale active en matière de décision publique.

Comment la notion de ville durable peut faire évoluer la gestion des villes dans les pays en développement ?

Eléments de réponse

Le génie urbain modernisé que nous mettons en œuvre apporte une réponse raisonnablement renouvelée et satisfaisante aux questions posées par les décideurs municipaux des pays en développement. Elle met en avant la notion de la ville durable en intégrant d'une manière importante les questions de développement économique et de réduction de la pauvreté dans ces pays.

Le génie urbain est à notre avis l'outil opérationnel pour la mise en œuvre d'une politique locale de développement durable. Elle permet d'intégrer aussi les nouvelles technologies liées à l'évolution des enjeux énergétique et numériques voulus par les villes. Les spécialistes en génie urbain sont des bons 'techniciens' capables d'impliquer la population dans le processus de décision mais surtout d'analyser la faisabilité économique des projets et leur mise en œuvre. A noter que le principal risque que courent les financeurs des projets de développement est le décalage, souvent énorme, entre les études / préconisations et la réalisation.

Les besoins d'attractivité et de réduction de la pauvreté des pays en développement encouragent l'émergence de la notion de la durabilité urbaine dans les pays en développement. Cela nécessite la mise en œuvre d'articulations spécifiques entre techniques et innovations urbaines. Les enjeux des villes de demain et les jeux d'acteurs locaux doivent tous être étudiés et mis au service de la compréhension de la complexité d'un projet urbain local dont la temporalité ne correspond ni aux agendas politiques ni aux modes de gestion des finances publiques locales.

Le génie urbain moderne se différencie de celui préconisé le siècle dernier qui se définissait comme l'art de concevoir, de construire ou de gérer les réseaux. Il existe désormais une approche globale de la ville qui cherche à améliorer l'efficacité et la productivité des aménagements et des services urbains qu'ils soient en réseaux ou pas. Les notions de créativité et d'innovation prennent tout leur sens dans cette nouvelle approche qui doit permettre d'aider les villes à intégrer les enjeux du développement durable.

Enfin, le génie urbain et son évolution récente contribuent à la refonte de la recherche sur la ville dans les pays en développement et à sa modernisation. Le découpage disciplinaire est devenu inadéquat, voire obsolète.

Youssef DIAB *est professeur des universités en urbanisme et aménagement de l'espace à l'Université Paris est Marne la Vallée et directeur scientifique de l'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris. Il est spécialiste de génie urbain. A ce titre, il a créé et dirigé le Laboratoire Génie Urbain, Environnement et Habitat. Il dirige le master génie urbain de l'UPEMLV et préside le comité consultatif Villes de Demain du Commissariat Général à l'Investissement. Ces recherches sont à l'interface entre sciences de l'homme et les sciences de l'ingénieur. Il s'intéresse particulièrement aux relations entre génie urbain et développement urbain durable. Il s'intéresse aussi aux questions de prospectives et d'innovation urbaine. A ce titre il a animé le programme de recherche Paris 2030 de la ville de Paris.*

Pour aller plus loin

- *Ideas towards sustainable development in Arab Countries.* [1]

[1] *Ce papier est un résumé réalisé par Youssef Diab en hommage à Peter Ross décédé le 20 juillet 2012. Il est la synthèse d'un ouvrage édité par les deux auteurs suscités à la suite d'un colloque international organisé en 2009 à Damas.*

9h30 - *UNE VISION INTERNATIONALE DES VILLES DURABLES : LA CAMPAGNE URBAINE MONDIALE, PAR CHRISTINE AUCLAIR*

C.Auclair

Comment placer l'urbain au cœur des grands enjeux du développement promus par l'ONU ? Comment accorder une réelle priorité nationale au développement urbain dans un monde s'acheminant vers une dominance urbaine dans les cinq grandes régions du globe ?
Comment enfin admettre que la ville et sa spatialité sont des données incontournables pour guider notre avenir ? Tels sont les grands défis de la Campagne urbaine mondiale (*World Urban Campaign*), coordonnée par ONU-Habitat.

'Les conditions actuelles de l'urbanisation ne sont plus « durables» ni pour nos sociétés, ni pour l'économie ni pour l'environnement' proclament les partenaires de la Campagne urbaine mondiale dans leur Manifeste pour la ville, présenté à Naples lors de la sixième édition du Forum urbain mondial. '*L'urbanisation est une force positive (…) et ouvre des possibilités aussi riches que complexes pour un avenir « durable » et partagé. (…) Nous prenons acte de la diversité des villes et de leurs dynamiques en évolution constante, qui imposent une interdépendance entre savoir-faire, investissements, technologies et prises de décision bien informées si l'on veut mobiliser tout le potentiel que l'urbanisation peut mettre au service du développement. (…)* ***Notre façon de planifier, de construire et de gérer nos villes aujourd'hui sera déterminante pour notre avenir.***'

Ce Manifeste est l'acte fondateur d'un mouvement pour un Plan mondial pour la ville (*Global Urban Agenda*) qui placera l'urbanisation "durable" au cœur du développement, un plan guidé par la responsabilité environnementale et la recherche d'une planification raisonnée, où le droit à la ville prend tout son sens, induit par les principes d'équité et d'égalité promus par les partenaires de la Campagne urbaine mondiale.

Comment les différents acteurs vont-ils se positionner dans cet acte collectif ? La scène internationale et des équilibres régionaux nord-sud subissent de profondes mutations, avec des gouvernements de plus en plus restreints dans leurs champs décisionnels, comme l'a démontré Rio +20, face à une société civile en quête d'une autre voie stimulée par les réseaux sociaux, des autorités locales aux pouvoirs grandissants, un secteur privé innovant et pro-urbain en proie aux crises financières. Comment ces nouvelles configurations peuvent-elles induire un nouveau positionnement de l'urbain au cœur du développement ? Quel rôle pour les professionnels de la ville ? Comment faire évoluer les pratiques en matière d'urbanisme ? La présentation mettra en évidence les avancées d'ONU-Habitat, en particulier en termes de planification urbaine stratégique intégrant densification et requalification urbaine, optimisation des infrastructures, pôles de compétitivité et responsabilité environnementale.

Christine Auclair *est architecte DPLG (Nantes), docteur en urbanisme et aménagement (IFU). Elle a pratiqué en agence d'architecture entre 1986 et 1991 avant de rejoindre ONU-Habitat, en tant qu'expert associée au Programme des indicateurs urbains (1994-1997) puis à l'Observatoire urbain mondial (1998-2005) où elle a travaillé sur le Rapport sur l'état des villes dans le monde. Elle a développé et dirigé l'unité chargée des partenariats avec le secteur privé entre 2006 et 2011, tout en étant en charge des professionnels de l'habitat (Habitat Professionals Forum). Elle coordonne actuellement la Campagne urbaine mondiale (World Urban Campaign), une coalition d'acteurs ayant pour objectif de promouvoir les politiques urbaines, stratégies et pratiques en faveur d'une urbanisation durable.*

Pour aller plus loin

- `Partnerships for Better Cities' in *Urban World,* volume 2, numéro 2, Avril 2010

11h00 - RENOUVELLEMENT URBAIN DU CENTRE DE RIO, PAR ANDRE-MARIE BOURLON

AM.Bourlon

Nom de la Mission : Plan de revitalisation de la région centrale de Rio.
Pays : BRESIL - **Lieu** : Rio de Janeiro
Personnel spécialisé fourni par l'organisme : un architecte urbaniste, un ingénieur urbaniste, une urbaniste, un spécialiste environnement, un spécialiste transport et espaces publics.
Nom du client : Municipalité de Rio de Janeiro, sur fonds de la Banque Interaméricaine de Développement (IDB).
Date de démarrage : Avril 2008 - **Date d'achèvement** : Février 2009

Nom des consultants associés/partenaires éventuels : I3F (logement social), SYSTRA (ingénierie des transports), Jean-Christophe LYNCH (montage opérationnel), SANKOFA Conseil (montage institutionnel), David VETTER (montage financier), Ecio SALLES (analyse sociale).
Chef de projet : André Marie BOURLON (APUR) ; **Autres experts** : Pierre MICHELONI, Cécile DIGUET, Julien BIGORGNE, Olivier RICHARD.

Descriptif du projet :
La zone centrale de Rio de Janeiro est un territoire d'environ 2000 hectares où se jouxtent sans forcément communiquer le centre des affaires de Rio, sa Zone Portuaire, des quartiers anciens au patrimoine historique dégradé, ainsi que plusieurs équipements métropolitains tels que le Stade de Maracanã et le parc Quinta da Boa Vista. Le plan de revitalisation que nous avons élaboré avec la municipalité de Rio vise à assurer un développement cohérent de toute cette zone, prenant en compte et valorisant les projets futurs, notamment une gare de train à grande vitesse. Nous avons également proposé des montages financier, institutionnel et opérationnel, afin de rendre possible la mise en œuvre de ce plan.

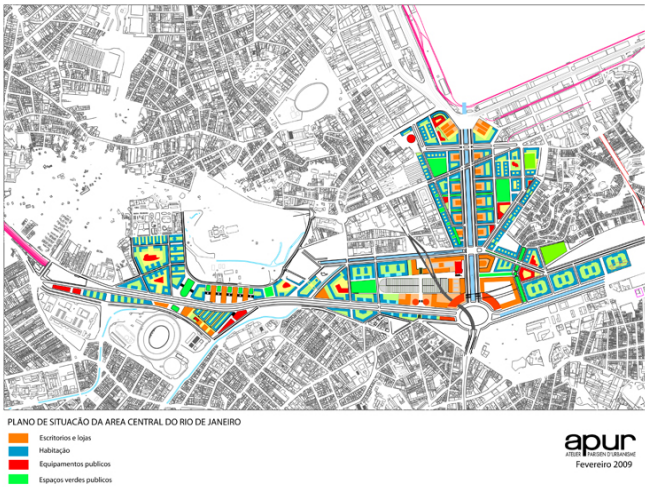

André-Marie BOURLON *est diplômé de l'Ecole Polytechnique et des Ponts et Chaussées. Il dispose d'une vingtaine d'années d'expérience dans l'aménagement et les politiques de déplacements à l'Apur. Il a notamment piloté au sein de l'apur les projets de candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2008 et de 2012 et participé à l'élaboration de la politique des déplacements de la Ville de Paris (PDP). Il a mis au point plusieurs grandes opérations d'urbanisme comme Bercy, Paris Rive Gauche ou Paris Nord-Est et élaboré des projets de réaménagement d'espaces publics majeurs.*
Expert reconnu, il a dirigé de nombreux projets à l'international : il a ainsi récemment collaboré à la révision du schéma directeur de Téhéran, à la requalification du centre de Rio de Janeiro, au projet de tramway de la ville de Mexico, aux plans d'aménagement de Rabat, Salé et Témara, au plan stratégique Medellin 2030 et au projet de nouveau centre de Tbilissi..

Pour aller plus loin

- *Paris - Rio de Janeiro, Dialogues Urbains, Un projet ambitieux pour le centre de Rio de Janeiro*, APUR, Mairie de Paris et Rio Prefeitura, 2009

11h20 - ENJEUX ET DEFIS DE L'URBANISATION DURABLE EN CHINE, PAR FRANCOIS GIPOULOUX

F.Gipouloux

La Chine connait une urbanisation sans précédent, la population urbaine dépasse aujourd'hui celle des campagnes. Si cette transformation permet au pays de bénéficier d'une croissance économique exceptionnelle, cette urbanisation soutenue a aussi des effets néfastes sur l'environnement.

L'un des enjeux majeurs auxquels la Chine doit faire face est celui de la protection de l'environnement. Les villes chinoises, en raison de leurs capacités industrielles, de l'utilisation d'énergies fossiles (charbon), ou encore de l'essor de l'automobile, souffrent d'une forte pollution et d'une menace sur les ressources naturelles de l'ensemble du pays.

Un deuxième point concerne les transports dans les centres urbains. Du fait de l'expansion des villes chinoises, les déplacements y sont plus difficiles. Les villes ont massivement investi dans le développement des transports publics et autres infrastructures liées aux transports, mais ces mesures restent insuffisantes pour répondre à cette problématique.

Enfin, l'essor économique a attiré en ville des millions de paysans. Ces derniers, très sollicités dans le secteur de la construction, restent peu intégrés dans la vie citadine, notamment en raison de la législation liée au « hukou ».

Le programme « UrbaChina », financé par l'Union Européenne vise à mieux comprendre les stratégies de développement des villes chinoises et à apporter des solutions possibles à l'édification de villes durables en Chine. Ce projet, regroupant des chercheurs de onze institutions européennes et chinoises, propose une vision globale du développement durable. Si ces recherches abordent les questions liées à l'environnement et à l'énergie, ce programme s'intéresse aussi au rôle des institutions dans la planification urbaine, aux stratégies de développement urbain, à l'essor des services et infrastructures dans les villes chinoises, ou encore à l'intégration des populations rurales en milieu urbain.

Cette initiative, unique par ses dimensions, ambitionne de renforcer la coopération entre les chercheurs européens et chinois dans le domaine des études urbaines, mais aussi d'influencer les décideurs en Chine dans l'élaboration de leurs stratégies urbaines.

François Gipouloux *est directeur de recherches au CNRS. Il dirige le laboratoire « Chine, Corée, Japon » (CNRS-EHESS) ainsi que le programme « Sustainable urbanisation in China - Historical and comparative perspectives, mega-trends towards 2050 » (7e PCRD). Ses recherches portent sur l'urbanisation en Chine, la rivalité des grandes métropoles asiatiques dans le corridor maritime de l'Asie de l'est, et sur une comparaison de la dynamique du capitalisme en Europe et en Asie (1500-2000).*

Pour aller plus loin

- *La Méditerranée asiatique : villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est, XVIe XXIe siècles,* Paris, CNRS-Editions, 2009 (Dernier ouvrage paru).

11h40 - RETOURS D'EXPERIENCES D'ECO-QUARTIERS DANS LES VILLES ARABES : UN OUTIL PERTINENT POUR LA RIVE SUD ?, PAR PIERRE-ARNAUD BARTHEL

PA.Barthel

Au cours des cinq dernières années, des projets affichés comme « éco-quartier », « quartier durable » ou « quartier « environnemental » ont été lancés dans plusieurs pays arabes, principalement dans les métropoles, mais pas exclusivement. Le Maroc est le champion des projets urbains labellisés « durables ». Deux projets de villes nouvelles visent en 2012 ce qualificatif, auxquels on peut ajouter lesprojets du développeur Alliances (Bab Drâa, Tifnit et « Sindibad » à Casablanca), ou encore ceux de la Caisse de Dépôt et de Gestion (en particulier Zénata, Benguérir et Rabat Al Boustane). Les développeurs autoproclament donc certains de leurs projets urbains sous cette étiquette, alors même qu'il n'y a pas de système stabilisé de suivi, d'outils d'évaluation dans les pays arabes au sujet de l'éco-aménagement. Néanmoins, la diffusion du durable commence à se traduire par petites touches dans certaines opérations d'aménagement (système mutualisé de climatisation, gestion de l'eau pluviale à ciel ouvert, études bio-climatiques accompagnant l'implantation des programmes immobiliers, gestion plus différenciée des espaces ouverts).

Une présentation de plusieurs études de cas nous servira à montrer une diversité d'approches et d'acteurs aménageurs et à questionner cette « génération spontanée » de projets alors que les politiques dites de « développement durable » sont loin d'être stabilisées. L'élaboration des premiers éco-quartiers ne représente cependant qu'un des visages possibles d'un urbanisme innovant pour les pays ; et trois limites sont évidentes. Tout d'abord, cet urbanisme est très dépendant de l'expertise et des modèles du Nord, même si des transferts / appropriations par les acteurs locaux sont en cours ; ensuite, il est très focalisé sur la seule qualité et la performance environnementales et pas du tout fondé sur l'évolution des pratiques quotidiennes et des modes de vie, et très rarement articulé à des objectifs de mixité et solidarité ; enfin, il cible, dans certains cas uniquement, des classes aisées bénéficiaires, à l'image d'ailleurs de certaines expériences pionnières d'Europe du Nord des années 1990, et alors même que l'on peut douter de l'existence d'une bourgeoisie « écolo » dans les pays de la région encore peu désireuse de limiter l'usage de ses climatiseurs et de ses voitures.

Nous terminerons ainsi en explorant d'autres pistes pour un urbanisme durable qui peut s'expérimenter aussi bien sur la construction neuve de logements « économiques » ciblant des catégories aux revenus intermédiaires ou encore pour des quartiers au bâti dégradé (dits « informels » ou historiques). Le défi de l'urbanisme durable est tout aussi pertinent, notamment ceux concernant la restructuration de quartiers d'habitat non réglementaire comme c'est le cas au Maroc ou en Syrie. Et dans cette perspective, un urbanisme « low-tech », à travers le réinvestissement de savoir-faire locaux (ainsi en matière de recyclage des déchets ou de construction et d'architecture), donnent des premiers retours d'expériences intéressants comme le montrent par exemple des études faites sur l'architecture vernaculaire, sur les gisements de matériaux de construction faiblement polluants, ou sur la reprise du vocabulaire arabo-musulman pour le design urbain de projets.

Pierre-Arnaud Barthel *est maître de conférences en urbanisme à l'Université Paris-Est Marne la Vallée et au LATTS. Il était de 2008 à 2011 responsable du pôle Etudes urbaines au CEDEJ (Ministère des affaires étrangères / CNRS) au Caire. Ses dernières publications abordent le référentiel de la ville durable dans le monde arabe : Barthel P.-A. et Monqid S., 2011, Le Caire, réinventer la ville, Autrement, collection Villes en mouvement ; Barthel P-A et Zaki L., dir., 2011, Expérimenter la « ville durable » au sud de la Méditerranée, éditions de L'Aube.*

Pour aller plus loin

- `First experiences of sustainable neighborhoods in Arab Mediterranean countries: reproducing the European model? `, in *Sustainable architecture and urban development*, volume 1, 2010

14h30 - VILLES DURABLES DANS LES DELTAS DU BANGLADESH ET DU NIGER, PAR VINCENT ROTGE

V.Rotge

NB : L'auteur a mis à profit ses travaux sur les orientations urbaines pour la ville de Mopti dans le cadre de ses activités à la Mission Val de Loire (2005-11), et son expérience de direction au Bangladesh des programmes « Rural Towns Development Study » de la Commission Européenne (1997) et de Développement Municipal de la Banque Mondiale / LGED pour l'Ouest du pays (mars-août 2012).

La géographie des deltas de peuplement a connu ses heures de gloire avec les travaux de Pierre Gourou en Asie[2] et de Jean Gallais sur le Delta intérieur du Niger[3]. Ces larges étendues de plaines, en partie périodiquement inondées, ont vu depuis des périodes anciennes l'apparition de foyers de peuplement et de civilisations favorisée par la culture de plantes hygrophiles ou de décrue, ou l'élevage. Elles connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt du fait de problèmes environnementaux liés aux changements climatiques annoncés (l'élévation du niveau des mers, …). Bien que trop souvent teinté de fantasmes et raccourcis qui brouillent la compréhension des dynamiques en cours, cet intérêt est parfaitement légitime dans la mesure où ces deltas font face à des défis environnementaux pressants qui concernent très directement le futur de populations nombreuses et souvent vulnérables.

Cette communication porte sur deux deltas particuliers de peuplement. Dans le premier cas, on développera les défis d'aménagement de la ville portuaire de Mopti au cœur du Delta intérieur du Niger au Mali. Ville endiguée à l'espace constructible limité et en même temps centre régional au cœur d'un hinterland très pauvre, Mopti souffre d'une densification croissante. On passera en revue les enjeux en termes d'emploi et environnementaux, et on abordera les possibilités d'extensions, d'habitat climatique et de protection des fronts d'eau et espaces humides urbains.

Le deuxième delta étudié est celui du Bhramapoutre et du Gange au Bangladesh ouvert sur le Golfe du Bengale. Les caractéristiques démographiques, humaines, économiques, *etc*., y sont très différentes de celle du Delta intérieur du Niger. Du fait de sa situation géographique et d'un différentiel avantageux en matière de salaires dans l'industrie, notamment textile, avec d'autres pays exportateurs comme la Chine, le pays connaît une urbanisation rapide qui passe par un remblaiement à grande échelle d'espaces situés dans la plaine d'inondation, alors que les infrastructures urbaines de base – drainage, assainissement, … - restent déficientes et que d'autres enjeux environnementaux se dessinent. On passera en revue dans les limites du temps imparti les caractéristiques environnementales et le rôle des centres urbains dans la partie Ouest du pays, ainsi que les autres grands enjeux actuels environnementaux, économiques et sociaux.

Vincent Rotgé *est diplômé en aménagement (DPLG, Paris; Master in Environmental Design, Yale University; DEA, EHESS; doctorat, Paris IV), consultant et professeur associé (PAST) à l'Université de Tours. Il a dirigé, entre autres, un programme de recherche sur les relations ville-campagnes en Indonésie au Centre des Nations unies pour le Développement Régional (Japon), le programme Asia Urbs à la Commission Européenne à Bruxelles et en Asie, les activités internationales de la Mission Val de Loire sur la conservation/aménagement des corridors fluviaux puis, en 2012 le programme de développement municipal pour l'Ouest du Bangladesh (Banque Mondiale – LGED). Son expérience en urbanisme/aménagement régional porte sur plus d'une dizaine de pays d'Asie du Sud et du Sud-est, ainsi que sur l'Afrique.*

Pour aller plus loin

- *Rural-Urban Integration in Java,* comme auteur principal et directeur de publication de l'ensemble, Ashgate Publishing Company, International Publishing in the Social Sciences and Humanities, Aldershot, Hants (UK) and Brookfield, Vermont, novembre 2000.

[2] Voir « Les deltas, foyers de concentration humaine » in Ressources naturelles de l'Asie tropicale humide, UNESCO, Paris, 1974

[3] GALLAIS J., *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale*, IFAN-Dakar, 2 tomes, 621 pages, 1967

14h50 - REVISITER LES TECHNIQUES TRADITIONNELLES DE CONSTRUCTION POUR UN BATI URBAIN DURABLE, PAR DOMINIQUE SELLIER ET NICOLAS DUTREIX

D.Sellier

N.Dutreix

L'étude menée par Nomadéis, pour le compte de l'ARENE Ile de France a pour objectif de sensibiliser les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale, ainsi que les professionnels de la construction et de l'aménagement, à une approche « vernaculaire » dans les modes de construction bâti, en analysant son intérêt et les leviers d'action possibles

L'étude vise prioritairement le développement urbain durable dans les pays du Sud où la croissance démographique accélérée dans les agglomérations engendre un fort besoin en construction, en particulier en termes de logements. Ce travail de recherche et de consultation d'experts et praticiens repose sur une méthodologie combinant 3 approches :

- **Une démarche consultative** : conduite d'entretiens auprès d'experts, d'acteurs de la coopération, et d'élus du Nord et du Sud, et un travail de réflexion en collaboration avec les membres du comité de pilotage (AFD, ADP Ville en Développement, Habitat et Francophonie, Région Ile-de-France, Construction et Bioressources, etc.) ;
- **Une approche pragmatique** à partir de **8 études de cas** concrets ;
- **Une exploration de scénarios tendanciels** permettant la mise en évidence de leviers d'actions potentiels pour aller vers un développement de ces modes constructifs en milieu urbain.

L'étude s'inscrit dans une recherche de compréhension systémique entre les territoires et la manière dont les bâtiments peuvent être pensés (organisation, conception), construits (matériaux, méthodes, ressources), et vécus (usage, entretien). L'analyse porte non seulement sur des bâtiments individuels, mais également sur l'agencement des bâtiments les uns par rapport aux autres et par rapport à leur environnement (infrastructures, réseaux, ressources, jeu d'acteurs). Cette analyse systémique appelle donc une réflexion qui dépasse la seule étude d'impact environnemental, social et économique des matériaux et des savoir-faire locaux. Au-delà des aspects purement techniques, le principe est d'étudier comment structurer des filières économiques locales capables de mettre en œuvre un urbanisme utilisant les atouts de son environnement direct, sans en épuiser les ressources, et répondant aux besoins et aux modes de vie locaux. Dans une perspective de développement durable des territoires, ce travail est ainsi une invitation à repenser, d'une part, le rapport entre le « contenant », la ville, et le « contenu », la communauté, et, d'autre part, les flux qui l'animent et régissent les interactions entre centres urbains et périphéries.

***Dominique Sellier**, urbaniste diplômé de l'Ecole des Ponts et Chaussées, expert en construction et aménagement durable, est Directeur du Pôle Prospective et Transition Ecologique au sein de l'ARENE Ile de France. Dans le cadre de ses missions «Prospective» et « Solidarité Nord/Sud» l'ARENE accompagne les collectivités locales avec les acteurs sociaux-économiques dans la mise en œuvre de projets de développement durable des territoires et participe à la diffusion des connaissances en recensant les savoir-faire innovants et en valorisant les bonnes pratiques et aide à la mise en œuvre de programmes d'actions opérationnels, issus de travaux de prospective stratégique.*

***Nicolas Dutreix**, Diplômé de l'ESSEC, débute sa carrière dans le conseil en stratégie à Paris, puis l'analyse financière à Londres. En 2001, il cofonde le projet associatif « AQUA tu penses ? » (Voyage de recherche d'un an sur le développement durable des villes, parrainé par Jacques Attali et l'UNESCO). En 2002, avec Cédric Baecher, il crée Nomadéis, un cabinet de conseil spécialisé en environnement, développement durable et coopération internationale qui a réalisé plus de 140 missions (études prospectives et appui à la gestion de projets) pour des organisations internationales, administrations nationales, collectivités territoriales, groupes industriels, associations et fondations.*

Pour aller plus loin

Le rapport d'étude peut être téléchargé sur le site internet de Nomadeis : www.nomadeis.com.

15h10 - LE TEMPS DES SOLUTIONS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DANS LES VILLES DU SUD, PAR JEAN-HUGUES HERMANT

JH.Hermant

Dans son approche opérationnelle, ONU-Habitat a défini le « foyer » de bidonville comme « un groupe de personnes vivant sous le même toit, ne bénéficiant pas de l'une des conditions suivantes : l'accès à l'eau potable, l'accès à l'assainissement, un logement durable, une surface habitable suffisante et la sécurité de l'occupation ». Au regard la durabilité d'une ville tels que définis par Michèle Pappalardo ancienne directrice de l'ADEME (protection contre les éléments naturels, accès à l'eau et traitement des déchets, pérennité des constructions et préservation et valorisation du patrimoine) le bidonville en est donc l'antithèse.

Or, les bidonvilles constituent aujourd'hui l'habitat de près d'un urbain sur trois et le nombre de personnes y résidant croît dans le monde à un rythme de 10% chaque année. Ainsi, le seuil symbolique du milliard d'habitants vivant dans des bidonvilles a été franchi et ONU-Habitat prévoit que ce chiffre double d'ici 2030. Pire, si la situation persiste un tiers de la population mondiale vivra dans un bidonville en 2050.

En croisant définitions et projections, la durabilité des villes du Sud apparaît alors comme une utopie quand on sait que 90% des bidonvilles se situent dans les pays en développement.
Mais au-delà de cette vision statistique des établissements humains, des actions sont mises en place sur le terrain par des acteurs engagés et complémentaires.

A l'occasion du 6e Forum Mondial de l'Eau de Marseille en mars 2012, les jeunes professionnels du réseau Projection[4] ont souhaité proposer aux décideurs, acteurs professionnels et au grand public un regard optimiste et enthousiaste sur les actions possibles pour améliorer l'accès aux services essentiels dans les bidonvilles. Un travail collaboratif, inspiré d'expériences de terrain dans différentes régions du monde, a permis de présenter dans le cadre de l'exposition « From planet of slums to planet of solutions », douze exemples de solutions pour l'eau et l'assainissement qui ont toutes prouvé leur durabilité et leur capacité à proposer des services de qualité.

Au-delà du simple (mais nécessaire) accès au service, la réflexion qui a été menée s'attache à démontrer comment un projet, en proposant des partenariats ou techniques innovantes, en intégrant les parties prenantes ou en créant du lien entre usagers et autorités locales, peut devenir un facteur levier de développement local de ces quartiers, et favoriser à terme leur intégration dans l'espace urbain en tant que quartier salubre. Cette intégration serait une voie d'homogénéisation du développement de l'espace urbain pour tendre à la construction de villes durables.

Jean-Hugues Hermant*, valorisant une double compétence en communication et logistique pour la conduite de projets de développement, se spécialise dès ses premières expériences dans le secteur des services essentiels. Après un volontariat en milieu rural au Niger puis urbain à Madagascar, il intègre en tant que permanent la Fondation Veolia Environnement et ouvre son champ de compétences aux projets de cohésion sociale et de protection de l'environnement. Investi depuis toujours dans le milieu associatif, il accompagne dès sa création Projection, réseau international de jeunes professionnels œuvrant pour l'accès aux services essentiels dans les villes en développement, dont il devient Délégué général permanent en mars 2011.*

Pour aller plus loin

- *From planet of slums to planet of solutions*, Réseau Projection, 2012

[4] Projection est un réseau international de jeunes professionnels (2 à 10 ans d'expériences) œuvrant pour l'accès aux services de base dans les villes en développement. www.reseauprojection.org

16h45 - DIALOGUE SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE URBAINE POUR UNE VILLE DURABLE, AVEC CLAUDE JAMATI

C. Jamati

➔ *Le développement durable : approche opérationnelle dans une petite collectivité du Nord, par Claude Jamati*

Comment passer du global au local ?

Le développement durable est l'un des défis majeurs du 21eme siècle. Le sommet de Rio de 1992 en a donné en son temps une définition, en a décrit les enjeux, et a proposé à tous les Etats du monde un programme d'action devant se décliner sur chaque territoire local avec l'agenda 21. Puis en 2000 ont été définis les 8 objectifs de développement du millénaire (ODM) dont le 7ème était de « promouvoir un environnement durable ». En 2002, il y a eu le « Sommet Mondial du Développement à Johannesbourg.
Au niveau national, la France a cheminé sous l'égide de personnalités engagées comme René Dubos avec son « Penser globalement, agir localement » et ses 5 E (Ecologie, Economie, Energie, Esthétique, Ethique). Le mouvement écologiste est né. Notre premier ministère de l'environnement date de 1971. Récemment, le Grenelle de l'Environnement de 2007 a contribué pour faire entrer le développement durable dans nos comportements quotidiens.

Cette volonté politique a influencé les équipes municipales élues en mars 2008. Tel fut le cas de Bailly (4200 habitants) située à l'entrée de la Plaine de Versailles. Bien qu'il s'agisse d'un cas très particulier, Bailly, par sa taille, est comparable à l'immense majorité des communes françaises. Ce chiffre modeste, qui cache de grandes disparités, a le mérite d'obliger les maires à agir de façon concrète, en limitant les intermédiaires et en recherchant les alliances avec les communes voisines.

S'engager à l'échelon municipal dans un programme « développement durable » ?
Lorsque l'on construit une équipe municipale d'intérêt local, la question du programme est centrale. Il s'agissait pour Bailly du renouvellement dans la continuité d'une succession d'équipes municipales ayant géré de façon sérieuse et économe une commune qui a connu en quelques décennies une croissance de population forte avec un bon équilibre emploi habitation : un emploi pour 4 habitants. L'environnement de Bailly est exceptionnel. Assez vite lors des réunions de formation de l'équipe qui a remporté les élections, la ligne directrice développement durable s'est imposée comme le fil conducteur.
Nous avons renoncé à la procédure « Agenda 21 », trop lourde et coûteuse pour notre petite collectivité. Après les élections l'équipe s'est mobilisée pour mettre en application la ligne directrice. Il fallait concilier la motivation des nouveaux avec le doute, voire la résistance, des anciens. Une méthode logique et une démarche par étapes ont été adoptées, en utilisant plusieurs leviers : la rédaction d'une charte de développement durable à voter en conseil municipal, aussi simple et pratique que possible, l'embauche d'une étudiante en licence professionnelle en alternance, avec toujours en tête la nécessaire mobilisation du personnel communal sans lequel rien de durable ne peut se réaliser.

La charte du développement durable
Une charte a été rédigée en mai 2008 avec pour objectif d'analyser, réfléchir, hiérarchiser, choisir et lancer des actions adaptées à notre commune, à la hauteur de nos ambitions et de nos moyens financiers. 7 composantes ont été définies, initiales du mot **APAISER** : « améliorer, préserver, aider, inciter, se déplacer, réunir et économiser ».
Améliorer : *Mener une politique d'amélioration continue en y associant l'ensemble des organes de la commune pour faire de l'environnement un enjeu majeur de toutes nos actions et décisions.* **Préserver** : *entretenir et améliorer les espaces naturels et le patrimoine de Bailly.*
Aider : *accroître la solidarité en favorisant l'accessibilité, le logement et en luttant contre l'isolement et la précarité.*
Inciter : *encourager et accompagner nos concitoyens dans l'adoption d'un comportement écologique responsable*.

Se déplacer *: assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité et la protection de l'environnement et du cadre de vie***.**
Economiser : *prévenir et lutter contre les pollutions et le gâchis des ressources naturelles***.**
Réunir : *développer au sein de la ville l'aménagement de lieux publics de convivialité et d'échanges pour toutes les générations.*

Le cas de Bailly, certes spécifique d'une commune du Nord ayant un environnement de qualité, est néanmoins un exemple concret de mise en œuvre sur le terrain d'une politique ayant le développement durable comme ligne directrice.

Claude Jamati*, ingénieur, 65 ans, élu municipal depuis 1989, est maire de Bailly et vice président de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc. Son programme a comme ligne directrice le développement durable. Il est l'auteur de: « Comment créer une dynamique développement durable au sein d'une petite collectivité » (revue politique et parlementaire). Par ailleurs, il a exercé sa vie professionnelle essentiellement hors de France : 18 ans dans l'ingénierie, puis 16 ans chez des opérateurs d'eau en France et à l'international.*
Claude Jamati est membre d'AdP Villes en Développement, dont il a été président entre 2004 et 2011.

Pour aller plus loin
- « Comment créer une dynamique développement durable au niveau d'une petite collectivité ? », *Revue Politique et Parlementaire*, Juin 2009.